## **(....**)

## BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Message du maire



Ce vote que j'ai exercé lors de la séance du Conseil de septembre dernier fut l'un des plus difficiles que j'ai eu à faire au cours de mes quinze années en tant que maire.

J'ai réfléchi pendant des jours avant le vote public, passant en revue tous les faits actuels devant le Conseil, pesant le pour et le contre, tout en étant consciente de mes fonctions de maire de cette belle ville que j'ai eu le privilège de servir pendant 15 ans.

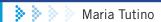
## Facteurs pris en considération

Depuis 2008, lorsque le Conseil a été approché par **Michelle Sauvé**, directrice générale du CPE *Whiteside Taylor*, j'ai toujours appuyé la construction d'un nouveau CPE.

Plusieurs Conseils ont travaillé de pair avec Mme Sauvé pour élaborer différents scénarios en vue d'une augmentation des places de CPE sur notre territoire. Nous avons essuyé plusieurs revers en raison de multiples rejets de ce projet par les gouvernements provinciaux précédents, de 2008 à 2011. S'en est suivi en 2013, l'attribution d'un nouveau CPE de 80 places dans la Ville par le gouvernement provincial. Lors du vote de 2019, les données démontraient clairement la nécessité d'un nouveau CPE, alors que la Ville avait reçu le 20 février 2019, une lettre « *Utilisez-le ou perdez-le* » du ministre de la Famille du gouvernement du Québec. En 2020, la pertinence de ce projet était toujours soutenue.

En août dernier, on me confirmait qu'il y avait 61 enfants de Baie-D'Urfé qui occupaient une place, soit au CPE de Baie-D'Urfé ou à celui de Beaconsfield et que 52 autres enfants de Baie-D'Urfé cherchaient toujours une place disponible (20 dans la catégorie des moins de 18 mois et 32 dans la catégorie des plus âgés). Les chiffres de ces demandes n'incluaient pas les petits-enfants des résidents de notre ville car ils n'ont présentement pas priorité mais ces places auraient été accordées avec la mise en chantier du deuxième CPE.

Pour être éligible à recevoir la subvention gouvernementale, le nouveau CPE devait être



livré conformément à des exigences et délais de construction spécifiques.

L'élément le plus important de ma réflexion a été l'engagement que j'avais pris en 2019 envers les résidents lorsque le projet a été approuvé par un vote du Conseil à 4 contre 3, mon vote étant alors en faveur;

- les résidents auraient eu un mot à dire sur la configuration du bâtiment;
- > peu d'impact sur le terrain du Fritz;
- aucun agrandissement du stationnement;
- un financement du modèle de base de l'ordre de 1,4 millions de dollars après inclusion de la subvention gouvernementale de 341 700 \$.

#### **Conclusions**

- ... Le design du bâtiment n'étant pas celui qui avait été communiqué aux citoyens.
- ... L'impact sur son emplacement n'étant pas celui qui avait été communiqué aux citoyens (bien que la version révisée et votée lors de la séance du Conseil de septembre ait été en partie abordée).
- ... La grandeur de ce nouveau CPE n'étant pas celui qui avait été communiqué aux citoyens.
- ... Le dépassement du coût de la conception originale présenté aux citoyens en juillet 2020 était considérable (celui de la version révisée de septembre l'était encore plus que ce que j'avais anticipé).
- ... Le calendrier du gouvernement n'ayant pas été respecté, ceci aurait constitué une violation probable des conditions de cette construction.

Afin de répondre à tous ces problèmes pour la faisabilité du projet, cela signifiait que le délai fixé par le gouvernement aurait eu encore moins de chance d'être respecté et que toute subvention pour la construction ou les loyers à anticiper du CPE aurait été compromise.

C'est pour ces raisons et avec le cœur gros que j'ai voté contre la construction du CPE tel qu'exposé.

Bien qu'ayant voté contre ce projet et je l'ai fait avec regret, la Ville a peut-être perdu dans ce sens. une chance unique de soutenir nos jeunes familles.

## BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

# Baie-D'Urfé Hötet de ville Town Hall 2010, charact talenbert

### Communiqué du Conseil

Quelques citoyens ont posé des questions sur le statut de nos nombreux projets en cours en 2020; voici donc un bref résumé

des principaux. En gardant à l'esprit que la Covid n'a pas joué un rôle positif dans nos délais et que plusieurs postes administratifs ont changé ou n'ont pas été comblés, nous espérons que l'embauche récente de la personne des ressources humaines il y a 6 mois, contribuera à stabiliser l'environnement.

#### **PAVAGE ET DRAINAGE DU CHEMIN LAKESHORE**

C'est le projet le plus cher avec l'échéancier le plus long comprenant deux éléments entrelacés, le pavage et le drainage. Nous partirons d'ouest en est en deux phases; tout d'abord en débutant à l'ouest jusqu'à la rue *Morgan*, suivi de *Morgan* jusqu'à la limite est de la Ville. Nous commencerons sous peu les tests préparatoires pour l'ensemble des travaux. Le drainage doit être d'abord effectué. Il ne serait pas logique de faire le pavage avant d'effectuer des travaux de drainage et devoir tout arracher. Par exemple, les fluctuations de la nappe phréatique doivent être enregistrées sur une période de temps afin d'en comprendre son réseau d'écoulement. Ces précieuses informations seront forts utiles. La première phase aura déjà débutée, le Conseil ayant tenu une réunion extraordinaire le 22 septembre pour attribuer le contrat pour tous nos tests.

L'une des pires zones de drainage que nous connaissons se trouve sous le stationnement, adjacent à la bibliothèque, le long de l'avenue *Lakeshore*. Il va sans dire que la chaussée a atteint la fin de son cycle il y a déjà quelques années. La norme relative à la largeur et à la longueur des places de stationnement a changé. En raison de la mise-à-jour de ce changement, moins de places seront attribuées. Allonsnous de l'avant et apporterons-nous des améliorations qui permettront de résoudre ce problème? Logiquement oui. Le système de drainage doit être réacheminé et remplacé.

Dans les années à venir, les travaux de drainage se poursuivront dans d'autres quartiers de la Ville.

#### PARC BERTOLD ET STABILISATION DES BERGES

Encore une fois, nous avons une situation où deux projets s'entremêlent. La stabilisation des berges est terminée du côté de l'Hôtel de ville jusqu'à la hauteur du parc *Fritz*. Nous devons terminer la section qui borde le parc *Bertold* avant de finaliser les plans et compléter l'intérieur du parc. Nous avons visionné



une présentation des services de *HETA* avec des options disponibles et les coûts rattachés. Par la suite nous pourrons ajouter quelques éléments tels que des bancs. Le Conseil amorcera la discussion à la suite de cette présentation.

#### **PATINOIRES**

Ce dossier nous préoccupe depuis plusieurs années (ceux d'entre nous qui sommes conseillers depuis plus d'un mandat), savent que la patinoire a changé d'endroit plus d'une fois. Pour de nombreux citoyens, l'emplacement favorisé en 2019 n'était pas adéquat. Par conséquent, nous déménagerons une fois de plus, cette fois au parc *Balsam*. Les citoyens du côté Est de la Ville seront choyés par cette décision. Nous y avons toujours eu une patinoire de hockey, mais nous y ajouterons la roulote chauffée pour se changer et des toilettes.

#### **ÉCRAN ACOUSTIQUE**

Un autre projet dans le collimateur. Nous voulons un engagement ferme du gouvernement concernant les coûts. Le montant a changé et vous pouvez être certains que ce changement sera à la hausse. Le reprofilage des fossés le long de l'autoroute n'a pas eu lieu, mais nous avons un engagement de leur part. Les négociations sont en cours.

#### **HÔTEL DE VILLE**

Les plans de l'hôtel de ville ont été affichés pendant une courte durée sur notre site Internet. Durant cette période d'affichage, nous recevions des commentaires négatifs concernant ces esquisses. Le Conseil est retourné à la planche à dessin non seulement avec ces plans, mais aussi avec un point de vue différent sur l'emplacement de certains éléments de l'Hôtel de ville. À suivre.

#### **AUTRES PROJETS**

- Révision majeure du drainage sur Clark-Graham et pavage de la voie de service dans le Parc Industriel – complété;
- La Grange rouge passera du rose au rouge en 2021. Seront incluses, des portes coulissantes automatiques (accès aux handicapés). Mise à niveau d'une alarme incendie et ventilateurs;
- > Club de Yacht nouvelle fausse septique complété;
- ➤ Refonte règlementaire. Le directeur de l'Urbanisme doit être embauché et être tenu informé – en cours;
- > Préparation du budget 2021 et plus à venir.



## BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE





## **DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES VOIES RÉSERVÉES AU GRAND MONTRÉAL**

Vous avez probablement entendu parler ces dernières années des changements dans le système de transport urbain, eh bien, le moment est venu : le 2 septembre 2020, le ministre des Transports, François Bonnardel, et sa

ministre déléquée, Chantal Rouleau, ont annoncé le lancement d'un premier appel d'offres lié au projet du Réseau métropolitain de voies réservées (RMVR). Le gouvernement Legault entend ainsi réaliser d'ici cinq ans plus de 200 km de voies réservées dans les couronnes nord et sud de Montréal qui viendront élargir de nombreuses autoroutes afin de soulager la congestion routière.

La première étape de ce projet, selon l'annonce gouvernementale, consiste à étudier les opportunités et déterminer les grands axes routiers de la région métropolitaine de Montréal pouvant être dédiés à d'autres modes de transport que l'auto solo sans éliminer de voies automobile existante. Le tout dans le cadre d'un plan d'élimination de la congestion routière et de l'amélioration accordées aux routes principales.

Ce nouveau réseau serait constitué de corridors conçus pour le transport en commun, le covoiturage, les voitures électriques et jouera un rôle central pour les déplacements à travers la grande région de Montréal.



## Comment ce projet influencera-t-il le développement économique?

C'est une question à laquelle nous pourrons trouver réponse quand le projet sera complété et que nous pourrons mesurer tous les résultats et les impacts de la circulation sur nos routes.

Si vous êtes intéressés à lire le PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 émis par le Ministère des Transports en 2019, rendez vous sur leur site internet.

## NOTE IMPORTANTE >>> FOSSES SEPTIQUES



Veuillez noter que tous les frais associés à la vidange des fosses septiques et à la vidange des trappes à graisse seront COUVERTS EN TOTALITÉ par la Ville à

raison d'une fois aux deux (2) ans, à condition que ces services soient effectués auprès de l'entreprise Sanivac. Les citoyens choisissant de réaliser ces travaux avec une autre entreprise ne seront pas subventionnés et devront en assumer les frais.





## BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

Quoi de neuf!





## JOUR DE L' Action de grâce

Veuillez prendre note que l'hôtel de ville et les Travaux publics seront **fermés** le lundi 12 octobre



> La collecte des branches et des encombrants seront reportés EXCEPTIONNELLEMENT au mardi 13 octobre, en même temps que la collecte du recyclage et des matières organiques.

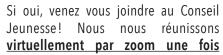


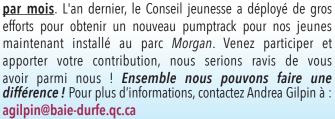
## Lecture des compteurs d'eau

Veuillez noter que la date limite pour compléter et retourner les cartes de lecture des compteurs d'eau est le 2 novembre 2020. Si toutefois vous n'avez pas reçu votre carte, vous pouvez venir la chercher à l'hôtel de ville ou encore compléter le formulaire en ligne via notre site Internet. Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer au 514 457-5324.

### **CONSEIL JEUNESSE**

Vous avez entre 10 et 18 ans et souhaitez collaborer aux activités et projets de nos jeunes de Baie-D'Urfé?





Prochaine réunion du Conseil jeunesse par ZOOM

**20 octobre** de 19 h à 20 h 30

## PRÉVENIR LES INFILTRATIONS D'EAU



**SOYEZ PROACTIFS** et vérifiez en tout temps que votre pompe de puisard fonctionne bien avant l'arrivée de l'hiver. D'autres facteurs de risque peuvent contribuer aux infiltrations d'eau au sous-sol tout comme la nature du sol, l'inclinaison du terrain, le manque de gouttières adéquates ou une fissure dans la fondation. Mieux vaut agir pour limiter les dégâts et les coûts!

## COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE



Sachez que les sacs de plastique, même compostables ou biodégradables ne sont pas acceptés.

Lors de la Collecte des matières organiques, veuillez déposer vos résidus verts et feuilles mortes dans votre bac brun ou tout autre sac en papier ou boite de carton.



## **ÉCOCENTRES**

Les écocentres sont des sites de réemploi et de récupération des matières résiduelles accessibles pour tous les citoyens de l'agglomération montréalaise. On y reçoit, entre autres, des résidus de construction et de rénovation, des résidus domestiques dangereux et des articles pouvant être réutilisés. Les écocentres permettent ainsi de détourner de l'enfouissement une quantité importante de matières résiduelles. Vérifiez avant de vous présenter.

No de téléphone central : 514 872-0384 ou 311.

➤ Écocentre SAINT-LAURENT → Écocentre LASALLE 3535, rue Sartelon Saint-Laurent

7272, rue Saint-Patrick Montréal

## UTILISATION DU PUMPTRACK

Nous sommes heureux de constater la popularité de notre Pumptrack. Toutefois, nous aimerions vous rappeler qu'en conformité avec les règlements d'utilisation indiqués à l'entrée du parc *Morgan*, il est **INTERDIT** aux utilisateurs entre 11 h le soir et 6 h du matin.